



Béthune, le 23 septembre 2020

A

M. le Président de la
Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay,
Artois Lys Romane
100 avenue de Londres
62400 BETHUNE

Objet : demande de réunion du comité technique

Monsieur le Président,

Lors de la réunion du comité technique du 21 septembre dernier, les représentants du personnel ont donné un avis défavorable à l'unanimité à votre proposition de règlement de télétravail dans le cadre de l'épidémie de COVID-19.

Depuis le début de la crise sanitaire, le Gouvernement a encouragé à avoir recours au télétravail. Au plus fort de l'épidémie, il est même devenu la norme à appliquer dès lors que cela était possible.

Si aujourd'hui le télétravail n'est plus la norme, il reste une pratique recommandée (Protocole National face à l'épidémie de COVID-19, actualisé au 17 septembre 2020).

Suite à la mise à jour de ce protocole national et dans un souci de prévention nous demandons un amendement au document télétravail présenté lors du CT du 21 septembre 2020 :

« Le présent Règlement est mis en place à titre exceptionnel dans le cadre de l'épidémie de COVID-19 au profit des agents dont les postes sont télétravaillables, qui en ont exprimé le souhait, après validation du chef de service **OU** lorsqu'ils... »

Selon l'article 30-1 du décret n°85-565 du 30 mai 1985, nous demandons la programmation d'une nouvelle réunion sur le même ordre du jour.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT,
Gabriel BRIQUET,
Membre Titulaire du Comité Technique

Angélique COPIN
Membre Titulaire du Comité Technique

Yves LECHNIAK
Membre Titulaire du comité technique

Laurent DE CLERCQ
Membre Titulaire du Comité Technique

Pour l'UNSA,
Laurent MASSART
Membre titulaire du comité Technique

Elodie TISSOT
Membre Titulaire du Comité Technique